

Déploiements des compteurs "Linky"



Le déploiement des compteurs électriques de nouvelle génération, dits compteurs "Linky", est rendu obligatoire pour les gestionnaires des réseaux publics de distribution d'énergie électrique.

Celui-ci est en cours de réalisation.

Pour plus de renseignement vous pouvez consulter le courrier de la préfecture.

[Visualiser le fichier «linky_pref.pdf» en ligne](#)